



**POUR UNE MEILLEURE GESTION DU
DOSSIER LIBYEN**

*Note pilotée par
Chokri Bahria*

Mars 2016

Préambule

Les évolutions politiques et militaires accélérées auxquelles fait face la Libye, pays ami, laissent présager des changements périlleux qui auront nécessairement des répercussions profondes sur les pays voisins, en particulier sur le notre. A la tête de ces changements, nous pouvons citer :

- L'option politique pour solutionner le problème libyen, même si cette voie reste confrontée à des défis d'envergure
- L'option pour une intervention militaire internationale pour soutenir le nouveau gouvernement dans sa confrontation décisive avec les groupes terroristes (Daech et autres groupes similaires)

Face à ces rebondissements imminents et importants, il semble que notre pays ne dispose pas d'une vision globale pour faire face à cette situation, une vision qui lui permettrait de minimiser les répercussions négatives et de profiter des opportunités offertes par la nouvelle situation, notamment en l'absence d'un dispositif adéquat qui suit les évolutions en Libye et de politiques appropriées pour y faire face.

Cette note tente de répondre à ce défi libyen, en prolongeant, en termes de fondamentaux et d'orientations générales, notre précédente note de politique étrangère¹.

La note montre qu'il est vital de bien se préparer à faire face aux répercussions de l'intervention militaire. Cette préparation devra cependant s'inscrire dans le cadre d'une approche globale qui prend en considération les intérêts stratégiques de la Tunisie, avec comme pilier central l'édification d'une Libye unifiée.

La note relève également que la situation en Libye est susceptible d'évoluer selon deux scénarios : soit l'adoption de la solution politique, soit l'enlèvement et le chaos. Par conséquent, il est nécessaire d'appuyer les efforts visant à faire aboutir la voie politique ; il s'agit là d'un impératif stratégique pour la Tunisie.

Tout en rappelant les fondamentaux de notre politique étrangère, cette note propose des politiques et émet des recommandations pour le traitement du dossier libyen.



¹ Voir note Jousour intitulée « L'urgence d'une réarticulation de la relation entre la politique étrangère et les priorités nationales » (décembre 2015).

Sommaire

1) Option pour la solution politique en Libye avec une forte probabilité d'intervention militaire occidentale.....	4
a) Les éléments de la solution politique	4
b) Les raisons qui motivent l'option pour la solution politique	5
c) La géométrie et le timing de l'intervention militaire ne sont pas encore arrêtés.....	7
d) L'intervention aura un impact direct sur la Tunisie et il faudrait s'y préparer sereinement	7
e) La préparation doit s'inscrire dans le cadre d'une approche globale.....	8
2) Pour la Tunisie, la solution politique est un choix stratégique	8
a) L'intérêt stratégique de la Tunisie réside dans l'établissement d'un État libyen unifié	8
b) Du point de vue tunisien, la Libye fait face à trois défis majeurs interdépendants	8
c) La Libye entre deux scénarios : soit la réussite de la solution politique ou davantage d'effondrement et de chaos	9
d) Les probables répercussions sur la Tunisie dans les deux cas de figure	10
e) Œuvrer politiquement et diplomatiquement à faire réussir la solution politique est un impératif stratégique pour la Tunisie	11
3) La solution politique est confrontée à plusieurs menaces et dangers	12
a) L'opposition de principe à la solution politique : les agendas hostiles.....	12
b) Complications relatives au contenu de la solution politique	12
c) Des complications relatives à la mise en œuvre de la solution politique	13
d) Conclusions relatives aux complications de la solution politique	14
4) Gestion du dossier libyen : les fondamentaux, les politiques et les recommandations	15
a) Les fondamentaux.....	15
b) Les politiques	15
c) Les recommandations	16

1) Option pour la solution politique en Libye avec une forte probabilité d'intervention militaire occidentale

a) Les éléments de la solution politique

L'accord libyen de Skhirat constitue un document de référence qui synthétise les éléments de la solution politique. C'est ainsi qu'il prévoit le respect des principes de la révolution du 17 février, mentionnés dans le préambule de la déclaration constitutionnelle. Cette déclaration consacre les valeurs de justice, d'égalité, de respect des droits de l'Homme et d'instauration d'un État de droit et d'institutions, tout en confirmant la préservation de l'unité nationale et territoriale de la Libye, sa souveraineté, son indépendance, sa totale maîtrise de ses frontières internationales et le refus de toute ingérence étrangère dans ses affaires internes.

Les clauses de l'accord libyen

Version finale de l'accord de la ville marocaine de Skhirat signé le 16 décembre 2015

- 1 Former un conseil présidentiel national**
Un président, 5 parlementaires et 3 ministres d'État représentés dans toutes les factions rivales.
- 2 Former un gouvernement d'union nationale**
Son siège est à Tripoli, son mandat est d'une année et la majorité de ses membres sont issus des rangs des technocrates.

Le gouvernement d'union nationale s'engage à former une commission conjointe composée de parlementaires, du Conseil gouvernemental, du gouvernement d'union nationale et du Conseil de la défense et de la sécurité nationale afin de convenir d'un projet de loi qui détermine les prérogatives du commandant suprême de l'armée libyenne.
- 3 Déterminer les attributions du parlement (parlement de Tobrouk)**
Il prend en charge le pouvoir législatif durant la phase transitoire, l'adoption du budget public, le contrôle du pouvoir exécutif et l'adoption de la politique générale présentée par le gouvernement.
- 4 Former le Conseil Suprême de l'État**
Il s'agit du plus haut organe consultatif, composé de 120 membres. Il comporte la majorité des membres du Congrès général national de Tripoli. Il émet un avis contraignant sur la majorité des projets de loi et les décisions afférentes au domaine législatif que le gouvernement compte transférer au Parlement.
- 5 Établir le Conseil Supérieur de l'administration locale**
Le conseil se compose d'une instance chargée de la reconstruction, une autre chargée de la rédaction de la Constitution ainsi que du Conseil de la défense nationale et de la sécurité.
- 6 Désarmer les milices et les intégrer au sein de l'armée libyenne unifiée.**

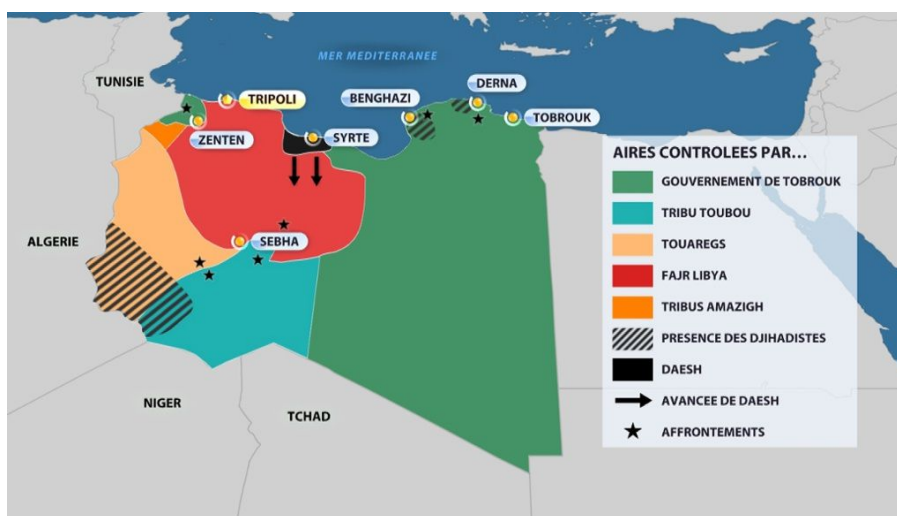
Les clauses peuvent être résumées comme suit :

- **Des institutions exécutives consensuelles**, à savoir un gouvernement d'union nationale et un conseil présidentiel national
- **Une instance législative unifiée** représentée par le Parlement de Tobrouk
- **Le monopole de la violence légitime par l'État** (désarmer les milices, légiférer sur les prérogatives du chef d'état-major de l'armée)
- fixer la durée du mandat du gouvernement à une année renouvelable

b) Les raisons qui motivent l'option pour la solution politique

Une menace croissante de Daech qui concerne tout le voisinage

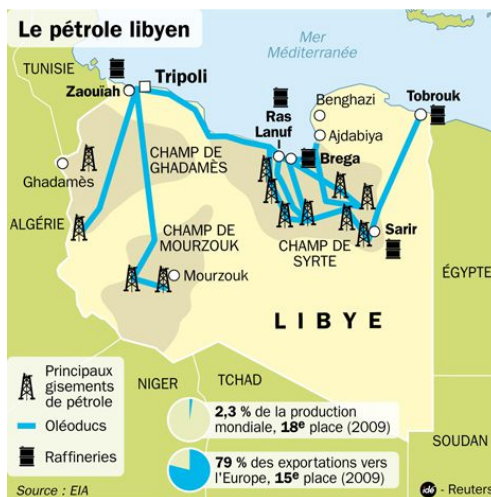
Un flux d'éléments armés, fuyant les deux fronts syrien et irakien, va renforcer les capacités des organisations terroristes, et qui pourront jouir du soutien des groupes africains (Boko Haram...). Cette évolution a transformé la Libye en **un nouveau centre d'attraction de combattants** et en une plateforme pour orchestrer des attentats terroristes visant les pays du Maghreb arabe et le sud de l'Europe.



Source : Quelles sont les forces en présence en Libye – RT (4 janvier 2016)

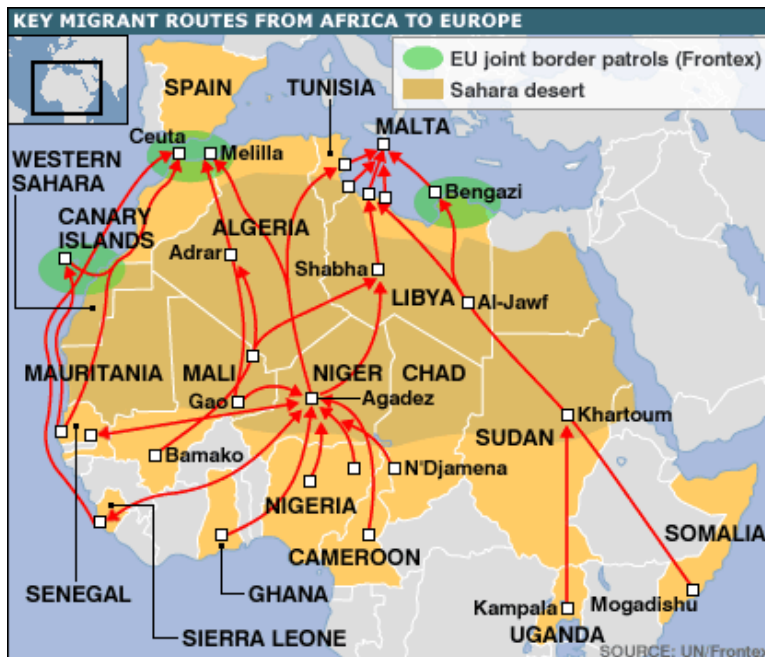
Daech qui menace de contrôler plus de ressources pétrolières

Daech menace d'élargir son contrôle des ressources pétrolières (Syrte, Ajedabia), en profitant du fractionnement de l'autorité entre Tripoli et Tobrouk, lequel fractionnement se traduit par des divisions au sein de l'institution militaire et sécuritaire, justifiant par là l'embargo international en matière d'armement.



Une pression européenne qui monte

L'Europe pousse vers la solution politique en raison du flux migratoire illégitime en provenance de l'Afrique et qui transite par la Libye, surtout des groupes terroristes et des réseaux de trafiquants contrôlent les itinéraires de migration du sud de la Libye (la partie molle hors du contrôle de l'État) ainsi que le port de Syrte.



Source : www.assemblee-nationale.fr

La décision de l'intervention militaire occidentale contre Daech

Nombre de pays occidentaux (Italie- France- Grande Bretagne- États-Unis d'Amérique) semblent prêts à intervenir par voie aérienne – et peut être même par l'envoi de troupes au sol – pour protéger les institutions légitimes. Cette étape suppose l'existence d'une autorité légitime unifiée qui sollicite l'intervention militaire internationale. Cette posture occidentale représente un facteur de pression, mais aussi un embarras, pour les différentes parties libyennes.

Les Libyens exténués par l'indisponibilité des services sociaux de base

A travers des protestations, directes ou dans les assemblées tribales, les citoyens expriment leur impatience face à la détérioration de la situation sociale, en particulier l'interruption des services sociaux de base tels que l'électricité, l'eau, etc. Ils expriment également leur exténuation face aux conflits incessants que se livrent les régions et les milices.

Le spectre de la banqueroute à l'horizon 2018

Le spectre de la banqueroute pointe à l'horizon 2018, surtout si l'arrêt de la production pétrolière et de son exportation se poursuit avec des installations pétrolières qui échappent au contrôle de l'État. Dans un contexte où le prix du pétrole ne cesse de reculer, le déficit budgétaire peut se transformer en un déficit structurel, à moins que ne soient menées des réformes économiques visant à réduire la dépendance aux recettes pétrolières (l'épargne de la Banque centrale libyenne ne permet de couvrir le déficit budgétaire que pour deux ans, sachant que le montant des salaires déboursé annuellement dans le cadre du budget avoisine les 25 milliards de dollars).

A cela s'ajoute la difficulté d'administrer les fonds de souveraineté (près de 100 milliards de dollars), ainsi que la difficulté, en l'absence d'institutions légitimes et solides, de récupérer les fonds spoliés.

c) La géométrie et le timing de l'intervention militaire ne sont pas encore arrêtés

Jusqu'à présent aucune décision politique occidentale claire n'a été prise, en dépit d'abondantes informations et déclarations qui confirment cette option et les multiples préparatifs engagés.

En tout état de cause, les différents **scénarios d'intervention restent possibles**, tant au niveau de la géométrie (nature et étendue) de l'intervention que de son timing.

d) L'intervention aura un impact direct sur la Tunisie et il faudrait s'y préparer sereinement

Toute intervention en Libye aura des répercussions directes sur la Tunisie sur différents plans, notamment sécuritaire, économique, social et politique. Par conséquent, une préparation préalable est nécessaire afin d'en limiter les risques et de tirer profit des opportunités qu'elle comporte.

Tout cela en définissant avec exactitude les risques et les opportunités, sans tomber dans l'exagération et sans céder à la panique.

e) La préparation doit s'inscrire dans le cadre d'une approche globale

Il serait judicieux de se préparer à une éventuelle intervention militaire occidentale en Libye afin de pouvoir faire face à ses répercussions, et ce, dans le cadre d'une vision nationale qui garde en ligne de mire la réalisation des intérêts stratégiques et l'édification d'un État libyen.

2) Pour la Tunisie, la solution politique est un choix stratégique

a) L'intérêt stratégique de la Tunisie réside dans l'établissement d'un État libyen unifié

La pierre angulaire pour réaliser les intérêts stratégiques de la Tunisie en Libye consiste en l'instauration d'un État libyen civil inclusif qui n'exclut aucune partie qui accepte l'option civile et démocratique.

Il est impossible de concevoir une bonne relation avec la Libye voisine sans l'**établissement d'un État libyen unifié et solide**. Ce choix va dans le sens de nos intérêts socio-économiques et aide à lutter contre le terrorisme.

b) Du point de vue tunisien, la Libye fait face à trois défis majeurs interdépendants

La Libye fait face à trois défis majeurs :

- **Un défi politique** qui consiste à **établir un État libyen unifié**
- **Un défi économique** qui consiste à **éviter l'effondrement économique**

Les indices économiques libyens montrent :

- Une baisse de la production pétrolière de plus de 40%
- un déficit budgétaire qui dépasse 70% du PIB
- une baisse des avoirs en devise étrangère qui s'élèvent désormais à 50 milliards de dollars (contre plus de 100 milliards de dollars en 2013).

Source :
Perspectives pour le
Moyen-Orient et
l'Afrique du Nord –
05 octobre 2015
(Banque Mondiale)

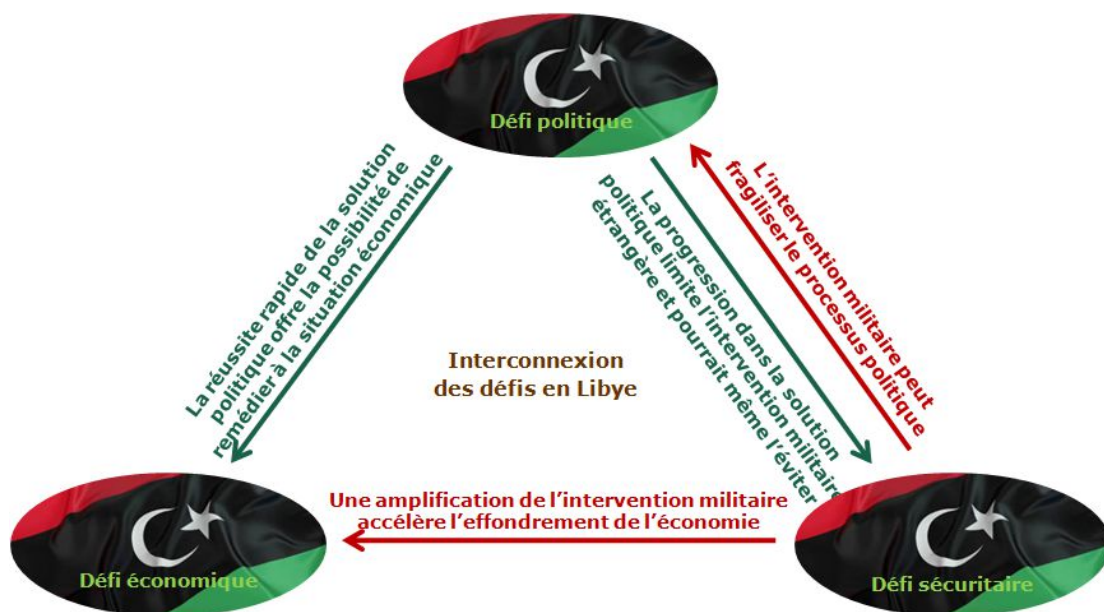
En l'absence de réformes structurelles de nature à diversifier l'économie, et face à la baisse persistante des prix du pétrole, il est à craindre que le déficit budgétaire se transforme en déficit structurel.

- **Un défi sécuritaire** avec trois aspects :

- La lutte contre **Daech**
- La minimisation de l'étendue de **l'intervention militaire étrangère**, à défaut de l'éviter
- **Le rétablissement du monopole de l'État sur la force et les armes** en rapport avec les différentes milices et les organisations sécuritaires et militaires

Ces trois défis sont interdépendants. Il n'est pas possible de les appréhender – et encore moins de les relever – de façon dissociée.

c) **La Libye entre deux scénarios : soit la réussite de la solution politique ou davantage d'effondrement et de chaos**



L'interdépendance confirme que tout effondrement sur un niveau quelconque des trois défis engendre l'effondrement total de l'État.

Le démarrage rapide de la mise en œuvre de la solution politique :

- Affaiblit les justifications d'une intervention militaire, avec possibilité de l'éviter ou, à défaut, de limiter son étendue
- Offre la possibilité de remédier à la situation économique, notamment si la production pétrolière retrouve ses niveaux habituels
- Assemble les efforts nationaux de lutte contre Daech

En revanche, l'entrave de la solution politique au bénéfice de l'intervention militaire :

- Accélère l'effondrement de l'économie
- Fournit un terreau fertile pour l'enracinement et la propagation du terrorisme
- Mène à l'effondrement de ce qui reste de l'État et conduit à des scénarios de chaos, de division et de l'enlèvement total

Par conséquent, il est probable que la situation en Libye soit donne lieu à un démarrage et une poursuite de la solution politique soit qu'elle évolue vers l'enlèvement et le chaos.

d) Les probables répercussions sur la Tunisie dans les deux cas de figure

Premier scénario : Démarrage et poursuite de la solution politique

Ce scénario comporte des avantages sur le plan sécuritaire qui consistent essentiellement en :

- La mise en place d'un organe officiel unifié en Libye et la possibilité de coordonner avec lui les efforts de lutte contre le terrorisme
- Le contrôle des frontières, le combat du terrorisme et des infiltrations de jeunes Tunisiens qui voudraient partir s'opposer à l'intervention étrangère

D'un autre côté, ce scénario comporte des avantages sur le plan socioéconomique :

- Offrir des opportunités commerciales, d'investissement et d'emplois pour la Tunisie
- Ouvrir les horizons aux multiples compétences tunisiennes dans plusieurs domaines tels que le tourisme, la santé et autres domaines. La Libye se trouverait en effet devant une nécessité urgente de diversifier son économie pour faire face à la baisse persistante des revenus pétroliers
- Possibilité de mettre à contribution les fonds de la communauté libyenne qui réside en Tunisie, afin de **financer des projets économiques en Tunisie** (sous réserve d'introduire plus de flexibilité au niveau de la législation en vigueur)

Avec la nécessité de **pallier rapidement aux probables inconvénients** :

- **Exacerbation de la concurrence** pour les produits tunisiens exportés vers la Libye
- **Positionnement d'autres forces régionales au détriment de la Tunisie** (Égypte, Maroc, Turquie, UE, etc.)
- Conséquences de la gestion hésitante du dossier libyen par la Tunisie au cours des dernières années

Deuxième scénario : Scénario de l'enlèvement et du chaos

Ce scénario comporte de nombreuses répercussions dont les risques essentiels sont les suivants :

Risques sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité que les intérêts nationaux et étrangers en Tunisie (ambassades, entreprises, etc.) soient visés par des cellules dormantes - Fuite vers le territoire tunisien de combattants qui fuient les combats - Plus de passage d'armes à travers les frontières - Prolifération de la menace terroriste et du crime organisé
Risques économiques et sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la concurrence illégale et de la contrebande - Chute des recettes commerciales bilatérales et réduction des opportunités d'investissement en Libye - Probable effondrement du dinar libyen accompagné d'une baisse de la valeur des investissements en Libye et des capitaux libyens en Tunisie - Recrudescence du chômage et aggravation de la situation sociale, en particulier dans les zones frontalières proches de la Libye - Les difficultés logistiques et les coûts financiers liés à l'accueil et à la prise en charge des réfugiés - Détérioration du pouvoir d'achat des Libyens résidant en Tunisie à cause de l'interruption des allocations déboursées par l'État libyen à ses ressortissants
Risques politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Troubles de l'ordre public et manifestations de rue par solidarité avec les victimes civiles - Nouvelle polarisation de la scène politique tunisienne qui pourrait engendrer des tensions préjudiciables au climat interne

Avec la possibilité de profiter de certaines opportunités telles que :

- Demander **davantage de soutien international en matière de logistique et de renseignement** pour répondre aux besoins urgents
- Attirer de nouveaux **flux de capitaux libyens en Tunisie** (sous réserve d'une flexibilité au niveau de la législation en vigueur)

e) **Cœuvrer politiquement et diplomatiquement à faire réussir la solution politique est un impératif stratégique pour la Tunisie**

La Libye (au même titre que l'Algérie) est un facteur décisif pour la réalisation des intérêts de la Tunisie sur les plans sécuritaire et économique. **L'établissement d'un État civil libyen** est déterminant pour **développer les relations** avec ce pays frère et réaliser des intérêts communs à nos deux nations.

Il est impératif que l'édification et le développement de ces **relations avec la Libye** s'appuient sur une **stratégie bien définie et des politiques adaptées continuellement aux évolutions.**

3) La solution politique est confrontée à plusieurs menaces et dangers

La solution politique devra faire face à des complications importantes et multiples : certaines complications, sûrement les plus dangereuses, résident dans **l'existence de forces au service d'agendas internes et externes hostiles au principe même de la solution politique inclusive**. D'autres complications se situent soit au niveau de l'accord à dégager sur le **contenu de la solution politique** soit au niveau de **sa mise en œuvre**.

a) L'opposition de principe à la solution politique : les agendas hostiles

Le terrorisme et le chaos

Les intérêts du terrorisme, de la contrebande et du crime organisé se rejoignent en **l'absence d'une solution politique qui donne lieu à un État centralisé et à des institutions sécuritaires efficaces**. Ces groupes tirent dans ce cas profit des rivalités tribales et régionales tout en les nourrissant.

L'option non-inclusive

Cette option est nourrie par des **parties régionales influentes** qui veulent **évincer de la scène politique libyenne un des camps** (les Islamistes) et refusent de faire la distinction, au sein de ce camp, entre ceux qui acceptent de se soumettre au choix démocratique et ceux qui s'y opposent.

b) Complications relatives au contenu de la solution politique

Les divisions politiques et sociales entravent le consensus

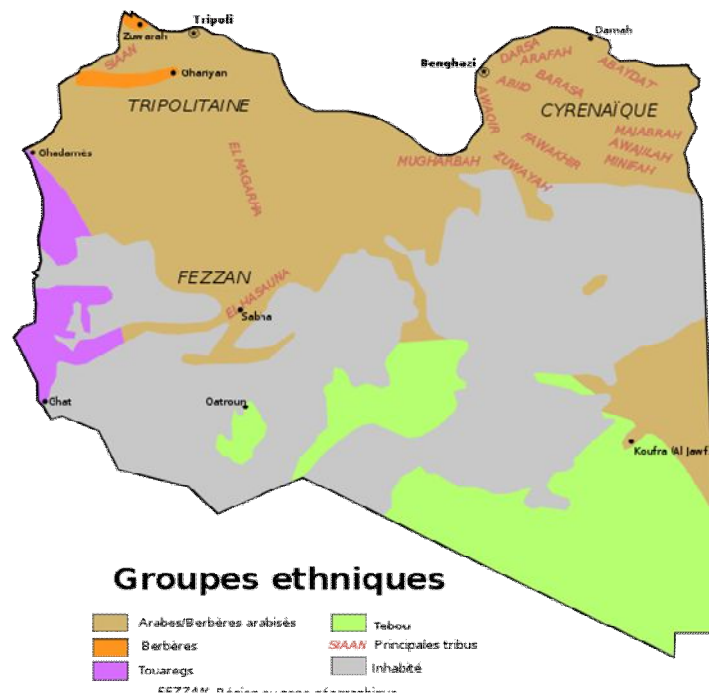
Les réserves majeures relatives au contenu de la solution politique portent sur les questions suivantes :

- La composition du gouvernement et la **représentativité des régions**
- **Le monopole par l'armée** durant la **phase transitoire** de la fonction de **protection des institutions de l'État** à l'exclusion des milices
- Le maintien de **Khalifa Haftar** à la tête de **l'institution militaire**

L'inclusion est nécessaire mais son équation est compliquée

L'inclusion suppose davantage **d'engagement des forces et des parties dans la solution politique** moyennant **des garanties** et **des compensations convaincantes**.

Etant donné **les considérations tribales et régionales** qui traversent les différentes parties, il paraît compliqué de dégager une équation inclusive qui **préserve en substance la solution politique**.



Source : www.wikipedia.org (Libye)

La position rigide de Dar Al Ifta

Le président de Dar Al Ifta, **Sadek Gharyani**, jouit d'un statut particulier aux yeux d'un certain nombre de Libyens. Mais **ses positions vis-à-vis de la solution politique sont connues pour être dures et exagérées**, ce qui fait de lui **un élément de complication** important.

c) Des complications relatives à la mise en œuvre de la solution politique

Des défis devant la mise en place des institutions détenant la force

La mise en place d'institutions sécuritaires et militaires fait face à des défis importants et à leur tête :

- la question de l'intégration de ceux qui ont servi les milices belligérantes, dans des institutions qui n'accordent **leur loyauté qu'au nouvel État**
- la question de l'entraînement et de l'armement qui **habilite ces institutions à affronter un ennemi inhabituel (groupes terroristes)**

Le consensus à dégager sur le rôle politique futur des trois composantes : les tribus, les partis et les institutions publiques

L'hésitation qui a caractérisé les précédentes phases transitoires est due en partie à l'émergence **d'une discorde entre les trois composantes : tribus, partis et institutions publiques**, qui veulent chacune avoir la main sur la gestion politique du pays. Cette discorde a **entravé le fonctionnement des institutions élues et celui des institutions de l'État**.

Il faut dire que la période postrévolutionnaire a connu un **renforcement du rôle politique des tribus** – qui ont pris appui sur des milices armées – face à **des institutions publiques divisées et des partis politiques peu actifs**.

Par conséquent, l'une des préoccupations majeures de la solution politique consiste à **trouver un consensus sur le rôle politique de ces trois composantes**.

Les défis économiques et sociaux urgents

Ils touchent, en particulier, **les domaines de la nutrition et de la reconstruction ainsi que le retour des réfugiés**.

Ces défis vitaux, nourris par de longues années de combat et de division, exercent une pression sur **le processus politique** et pourraient le fragiliser.

La réconciliation nationale et la réinstauration de la confiance

Il s'agit d'un défi majeur pour la réussite du processus politique. Il requiert **des consensus, des concessions et des compensations afin de surmonter les séquelles** des périodes prérévolutionnaire et postrévolutionnaire et de **restaurer la confiance** entre les citoyens d'une même nation.

L'intervention militaire internationale

Elle viendra comme réponse à une requête de la part du nouveau gouvernement d'union dans le cadre du soutien qui lui est apporté pour affronter les groupes terroristes, et notamment Daech.

Cette intervention pourrait constituer un facteur de **convergence et de fusion entre les groupes terroristes et ceux qui refusent la solution politique**, sous la bannière de la préservation de la souveraineté et le refus de « l'agression étrangère », particulièrement occidentale, si jamais le processus politique ne parvient pas à **une plus large intégration des parties et des régions**.

d) Conclusions relatives aux complications de la solution politique

La solution politique fait face à une hostilité de principe de la part de certaines forces locales et régionales influentes. Elle connaît également des complications importantes relatives à sa conception et à sa mise en œuvre.

Instaurer des institutions étatiques libyennes sera donc chose **complexe, avec des risques de régression et des délais non maîtrisés**.

Tout ceci souligne la nécessité de **suivre en continu les évolutions** du processus pour pouvoir **anticiper les répercussions et les menaces**, saisir les opportunités et mieux servir les intérêts de notre pays.

4) Gestion du dossier libyen : les fondamentaux, les politiques et les recommandations

a) Les fondamentaux

Il est judicieux de rappeler les fondamentaux suivants de la politique étrangère tunisienne :

- **Rester attaché à la légalité internationale** et respecter ses décisions et ses dispositions
- **Ne pas s’immiscer dans les affaires internes** des autres pays et établir des **relations fondées sur le respect mutuel**

b) Les politiques

Mettre en place une stratégie claire pour consolider les relations bilatérales

Elle est basée sur le fait que La Libye (au même titre que l’Algérie) est un **facteur décisif pour la réalisation des intérêts de la Tunisie** sur les plans sécuritaire, social et économique.

Appuyer l’instauration d’un État libyen civil et inclusif

L’**instauration d’un État libyen civil et inclusif** constitue un élément essentiel pour le développement des relations avec la Libye et la réalisation des intérêts communs pour les deux pays. Intégrer toutes les forces et les catégories favorables à la solution politique est un prérequis pour aboutir à la stabilité de la Libye ainsi qu’à la réconciliation au sein de sa population.

S’opposer à une intervention militaire étrangère

Toutes les expériences récentes (Libye en 2011 – Irak – Yémen, etc.) **ont démontré les résultats catastrophiques d’une intervention militaire étrangère**. Cela attire, en particulier, **les organisations terroristes et fragilise les pays voisins**.

Consolider la coopération et la coordination en matière de lutte contre le terrorisme, de contrebande et de contrôle des frontières

Miser sur les réformes économiques libyennes et se préparer à la nécessaire diversification de son économie

La baisse continue des prix du pétrole met la Libye face à la nécessité de recourir à des **réformes de grande envergure et à une diversification de ses structures économiques**. Ceci ouvre de **larges horizons devant l’économie tunisienne** pour contribuer fortement à ces réformes profitables aux deux pays.

Cela suppose cependant **une préparation adéquate** pour pouvoir tirer bénéfice de cette phase : élaborer les plans et les propositions, habilitier les secteurs économiques concernés et les ressources humaines dans un sens qui préserve nos intérêts nationaux, etc.

Une totale coordination avec l'Algérie et toutes les parties prenantes dans le dossier libyen

Cette coordination constitue **un élément de réussite fondamental** pour mener la Libye à bon port, assurer sa stabilité et préserver les intérêts des pays voisins (Algérie, Égypte, Maroc, Tchad, Niger...). Aussi, il ne faut pas minimiser l'apport de cette coordination **pour limiter certaines interventions régionales et internationales** pouvant servir des agendas incompatibles avec nos intérêts nationaux.

c) Les recommandations

La nécessité de travailler par anticipation sur un certain nombre de dossiers

La nécessité se fait de plus en plus sentir de devoir travailler sur un ensemble de dossiers essentiels pour anticiper les conséquences des deux scénarios :

1. Le scénario de l'engagement et de la poursuite de la solution politique

- Les besoins urgents du marché libyen : il faut les déterminer, les préciser quantitativement et qualitativement (nutrition – santé – réinstallation – éducation...) et habiliter les secteurs concernés pour pouvoir répondre à la demande tout en préservant les équilibres économiques internes.
- **Les orientations de la réforme de l'économie libyenne et de sa diversification** : Être présent, s'y préparer dans les domaines de l'investissement, de la participation et de la fourniture de compétences et de main d'œuvre...
- **Les combattants de retour** des territoires en guerre : il s'agit d'un dossier ardent qui suppose une approche globale portant sur la méthode avec laquelle il faut traiter ces personnes, sur le plan des procédures sécuritaires, judiciaires et autres.

2. Le scénario de l'enlèvement et du chaos

- **Renforcer la sécurité intérieure** pour anticiper les attaques terroristes
- Maîtriser le **contrôle des frontières**
- Gérer activement le **dossier des réfugiés**
- Accorder l'attention nécessaire à **la situation sociale au niveau des zones frontalières**, notamment dans le Sud tunisien
- Dégager par consensus **une position nationale sur la situation libyenne** ; Cette position devra prendre appui sur les fondamentaux de notre politique étrangère et prendre en considération les défis nationaux auxquels nous faisons face.

Élaborer un plan de communication et se tenir à des règles strictes en matière de traitement de l'information

- **Améliorer la communication** envers les citoyens en mettant en place un plan de communication qui vise à clarifier **l'approche nationale à l'égard du dossier libyen**
- Insister sur le respect d'un **ensemble de règles dans le traitement des informations, respecter le peuple libyen** et tenir compte de la conjoncture exceptionnelle qu'il traverse afin de ne pas porter atteinte aux relations stratégiques nouées entre les deux pays et les deux peuples.

Proposer une nouvelle architecture de gestion du dossier libyen incluant

- La mise en place d'une **cellule de veille** propre au dossier libyen dont la mission consisterait à :
 - Assurer un **suivi quotidien** des évolutions relatives au dossier libyen et **déterminer ou modifier le spectre des dangers et des opportunités**
 - **Accorder plus de vigilance aux signaux faibles** avant qu'ils ne se transforment en dangers
 - **Mettre à jour hebdomadairement les indices de menaces** potentielles et déterminer le niveau nécessitant le **déclenchement de plans préétablis** destinés à faire face à ces menaces
- Mettre en place un **cadre consultatif restreint** propre au dossier libyen attaché à la **Présidence de la République** :
 - sa composition : ce cadre comprend **un nombre déterminé de personnalités** capables de fournir des expertises et des éclairages sur le dossier libyen
 - sa mission : **fournir des avis et appuyer le Président de la République**